

LA NAISSANCE DE L'ARMÉE MALIENNE

I- Généralité :



21 janvier 1961.

1- Création :

C'est lors du Congrès de l'Union Soudanaise RDA, le **22 septembre 1960**, que fut exigée l'évacuation des troupes françaises qui stationnaient à **Bamako, Kati, Gao** et **Tessalit**, du fait des Accords franco-maliens signés le **22 juin 1960** entre la France et la Fédération du Mali.

La Fédération du Mali ayant éclaté, ces accords n'avaient plus lieu d'être. La création de l'Armée Nationale du Mali s'imposait.

Le **20 janvier 1961**, marque le départ du dernier soldat étranger et notre accession à la **souveraineté militaire**.

La **commémoration** de cet évènement se déroule chaque année dans toutes les **garnisons** du Mali. Elle donne lieu à une **prise d'armes** et souvent à un **défilé militaire**, en présence d'**officiers généraux** et de hautes personnalités civiles et militaires.



Prytanée militaire de Kati.

2- Composition et structures :

Les éléments constitutifs de l'armée malienne varient en fonction des villes de garnison.

On distingue :

- L'armée de l'air ;
- L'armée de terre ;
- Le génie militaire ;
- La douane ;
- La police ;
- La protection civile ;
- La gendarmerie ;
- La garde nationale ;
- Le Prytanée militaire de Kati ;
- L'École militaire Inter-Armes de Koulikoro ;
- Le Bataillon de Sport ;
- Les Commandos Paras
- La Compagnie méharistes, etc.



EMIA de Koulikoro.

Questions :

- 1- L'armée malienne a-t-elle toujours existé ?
- 2- Pourquoi y avait-il des bases étrangères au Mali ?
- 3- Quand a-t-elle été créée ?
- 4- Quand et où célèbre-t-on son anniversaire ?
- 5- Quels éléments participent au défilé ?
- 6- Qui est le chef suprême des armées ?
- 7- Quels sont les rôles de l'armée ?